

# Outil d'évaluation des risques Sedex - Conditions générales d'utilisation



Ces termes et conditions définissent la manière dont les utilisateurs sont autorisés à utiliser l'outil d'évaluation des risques Sedex. Ces termes et conditions d'utilisation sont rédigés en anglais. Dans la mesure où une version traduite de cet accord, ou tout autre élément de ces conditions d'utilisation, entre en conflit avec les versions anglaises, la version anglaise prévaudra. Ces termes et conditions d'utilisation sont conclus par et entre votre organisation et Sedex et cela constitue un accord juridiquement contraignant pour votre organisation en conséquence.

Chacune de votre (vos) organisation (s) («vous») et Sedex sera désignée comme une Partie aux présentes conditions d'utilisation et les Parties seront interprétées en conséquence.

## 1. Définitions

<b>Société d'audit affiliée (AAC)</b>	désigne les sociétés d'audit, autorisées par Sedex à mener des audits SMETA, telles que publiées sur le site Web de Sedex.
<b>Données</b>	telles que l'ensemble de données, les informations ou la représentation contenus dans l'outil d'évaluation des risques.
<b>Membre</b>	signifie membre de Sedex de temps à autre, comme prévu dans les Conditions générales de service.
<b>La déclaration sur l'esclavage moderne</b>	désigne la déclaration de conformité que les Membres peuvent publier de temps à autre, conformément à la législation sur l'esclavage moderne pertinente dans la juridiction dans laquelle ils opèrent.
<b>Outil d'évaluation des risques</b>	désigne l'outil de dépistage des risques publiés par Sedex de temps à autre, contenant des données qui sont agrégées par Sedex à partir de sources externes, et que Sedex met à disposition pour utilisation sur la base des présentes conditions générales d'utilisation, pour effectuer des pré- dépistage, site d'emploi ou analyse des risques liés au travail forcé.

**Sedex**

signifie Sedex Information Exchange Ltd, une société à responsabilité limitée par garantie et enregistrée au Royaume-Uni et ayant son siège social au 2nd Floor, 5 Old Bailey, London EC4M 7BA.

**Les conditions de service standard**

désignent les conditions de service standard de Sedex, publiées par Sedex de temps à autre, qui lient tous les membres de Sedex et tous les AAC et peuvent être consultées ici.

**Utilisateur**

désigne toute personne ou organisation qui a obtenu l'accès à l'outil d'évaluation des risques par Sedex, que ce soit en tant que membre ou AAC, de temps à autre, y compris toute personne physique qui est un employé, un agent ou un contractant dit Membre ou AAC et qui est nommé et autorisé par l'auditeur à utiliser et administrer le service Sedex Risk Assessment Tool.

**Accord d'utilisation Formulaire**

est le formulaire d'accord d'utilisation publié par Sedex et signé par vous indiquant l'acceptation de ces conditions d'utilisation.

## 2. Général

- 2.1 Les présentes conditions générales d'utilisation définissent la base sur laquelle l'Outil d'évaluation des risques (connu sous le nom de Radar) sera mis à votre disposition («vous» ou «votre») en votre qualité de membre ou d'AAC. Ces conditions d'utilisation doivent être lues conjointement avec et dans le cadre des conditions d'utilisation standard. Dans la mesure où ces conditions d'utilisation et les conditions générales de service sont en conflit, le présent accord prévaudra. Les termes en majuscules dans ce document qui ne sont pas autrement définis ci-dessus, ont le sens qui leur sont attribués dans les Conditions générales de service.

- 2.2 Le non-respect de ces conditions d'utilisation peut entraîner la suppression par Sedex de votre accès à l'outil d'évaluation des risques sans préavis, comme indiqué à la clause 6 ci-dessous. Veuillez donc lire attentivement ces conditions d'utilisation avant d'accéder ou d'utiliser les données de l'outil d'évaluation des risques.
- 2.3 Sedex se réserve le droit de réviser ces conditions d'utilisation à tout moment et avec un préavis raisonnable, y compris par publication sur le site Sedex. En continuant à utiliser l'outil d'évaluation des risques après que nous ayons apporté de telles modifications aux présentes conditions d'utilisation, vous êtes réputé avoir accepté ces modifications.

### 3. Utilisation autorisée

- 3.1 Les données contenues dans l'outil d'évaluation des risques sont strictement réservées à un usage interne, par les membres ou les CAA, que ce soit comme outil de présélection ou autrement.
- 3.2 Chaque utilisateur, et tout utilisateur de votre organisation, garantit et s'engage:
- (a) de ne publier aucun extrait ou partie de ces Données en externe, sans le consentement écrit préalable de Sedex, y compris sur les réseaux sociaux ou dans le cadre de tout rapport ou communication externe (qui comprendra la publication en ligne); et
  - (b) de ne pas publier le logo Sedex dans le cadre des Données à moins que Sedex ne l'autorise expressément lors de l'affichage des Données dans l'Outil d'évaluation des risques.
- 3.3 Pour éviter toute ambiguïté, les membres ou les AAC peuvent faire référence au fait qu'ils utilisent l'outil d'évaluation des risques pour gérer les risques dans leur chaîne d'approvisionnement (par exemple pour rédiger une déclaration sur l'esclavage moderne), à condition qu'ils ne publient pas d'extraits de données dans le cadre du risque. Outil d'évaluation autrement qu'avec le consentement écrit au préalable par Sedex.

### 4. Frais d'utilisation de l'outil d'évaluation des risques

- 4.1 À l'heure actuelle, l'utilisation de l'outil d'évaluation des risques est gratuite. Cependant, Sedex se réserve le droit de facturer des frais d'utilisation à l'avenir. Sedex n'augmentera pas les frais pour cet outil sans en informer au préalable ses membres et les AAC et leur accorder un délai raisonnable pour décider d'utiliser ou non l'outil d'évaluation des risques sur une base payante.

- 4.2 Sedex se réserve le droit de modifier son offre de service et ses frais d'outil d'évaluation des risques de la manière qu'elle juge appropriée, y compris en l'offrant dans le cadre d'une offre commerciale plus large ou en facturant des frais distincts pour son utilisation, aux conditions que Sedex peut publier de temps en temps.
- 4.2 Le non-paiement des frais applicables pour l'accès à l'outil d'évaluation des risques peut entraîner la révocation par Sedex du droit d'un utilisateur d'utiliser l'outil d'évaluation des risques.

## 5. Durée et résiliation

- 5.1 Ces conditions d'utilisation commenceront à l'acceptation du formulaire d'accord utilisateur signé par vous et continueront jusqu'à leur résiliation conformément à la présente clause 6.1:

(V) Sedex peut, par notification écrite ou électronique à votre intention, résilier votre droit d'utiliser l'Outil d'évaluation des risques avec effet immédiat si, pour une raison quelconque, vous cessez d'être membre ou AAC;

(VI) Sedex peut, par notification écrite ou électronique à votre intention, résilier votre droit d'utiliser l'Outil d'évaluation des risques avec effet immédiat si vous publiez les Données contenues dans l'Outil d'évaluation des risques en externe, y compris sur les réseaux sociaux;

(VII) Chaque partie peut mettre fin à votre droit d'utiliser l'outil d'évaluation des risques en donnant un préavis écrit d'au moins 30 jours à l'autre, pour des raisons de commodité;

(VIII) Chaque partie peut, par notification écrite à l'autre, résilier les présentes conditions d'utilisation avec effet immédiat si l'un des événements suivants se produit:

I. l'autre partie enfreint toute condition du présent accord et une telle violation est incapable de remédier ou, si la violation est réparable, elle se poursuit pendant une période de trente (30) jours après qu'un avis écrit exigeant qu'il soit corrigé a été donné à la partie en infraction; ou alors

II. l'autre partie notifie à ses créanciers ou à l'un d'entre eux qu'elle a suspendu ou est sur le point de suspendre le paiement ou si l'autre partie est incapable de

payer ses dettes au sens de l'article 123 de la loi de 1986 sur l'insolvabilité, ou si une ordonnance doit être prise ou une résolution adoptée pour la liquidation de l'autre partie (autrement qu'aux fins et suivie d'une reconstruction ou d'une fusion) ou si une ordonnance administrative doit être rendue à l'égard de l'autre ou si l'autre devient insolvable ou effectue toute cession au profit des créanciers ou fait désigner un séquestre de tout ou partie de ses actifs ou entreprend ou subit une action similaire en conséquence d'une dette.

5.2 À la résiliation de ces conditions d'utilisation pour quelque raison que ce soit:

(IV) votre droit d'accéder à l'outil d'évaluation des risques prend immédiatement fin;

(V) vous devez indemniser Sedex de toutes les responsabilités, coûts, dépenses, amendes, dommages et pertes (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes directes, indirectes ou consécutives, la perte de profit, la perte de réputation et tous les intérêts, pénalités et frais juridiques (calculés sur une base d'indemnisation complète) et tous les autres frais et dépenses professionnels raisonnables subis ou encourus par Sedex résultant d'une violation de la clause 3 ci-dessus; et

(VI) vous n'aurez droit à aucun remboursement ou remise de l'un des frais ou charges payés pour l'utilisation de l'Outil d'évaluation des risques et resterez responsable de tous les frais ou charges impayés et en souffrance.

## 6. Général

- 6.1 Sous réserve des dispositions ci-dessus, ces conditions d'utilisation constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent et annulent tous les accords, promesses, assurances, garanties, représentations et accords antérieurs entre elles, qu'elles soient écrites ou orales, relatives à son objet, sauf si en relation avec les conditions de service standard de Sedex.
- 6.2 Chaque partie convient qu'elle n'aura aucun recours en ce qui concerne toute déclaration, représentation, assurance ou garantie (que ce soit par innocence ou par négligence) qui n'est pas énoncée dans les présentes conditions d'utilisation. Chaque partie accepte de ne pas avoir de réclamation pour fausse déclaration innocente ou négligente basée sur une déclaration dans les présentes conditions d'utilisation. Chaque partie reconnaît qu'en concluant ces conditions d'utilisation, elle ne le fait pas sur la base de, et ne se fie à aucune représentation, garantie ou autre disposition, sauf comme expressément indiqué dans les présentes conditions d'utilisation.

- 6.3 Si une clause ou une partie de ces conditions d'utilisation devenait ou sera déclarée par un tribunal compétent comme invalide ou inapplicable de quelque manière que ce soit, cette invalidité ou inopposabilité ne portera en aucun cas atteinte ou n'affectera aucune autre clause ou partie de celle-ci, tout cela restera pleinement en vigueur et de plein effet.
- 6.4 Ces conditions d'utilisation sont régies et interprétées conformément au droit Anglais. Il est convenu que les poursuites judiciaires relatives aux présentes conditions d'utilisation ne peuvent être traitées que par les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles, sauf que Sedex peut tenter une action en justice contre le membre ou l'AAC dans tout pays où le membre ou l'AAC peut avoir un établissement.

prend fin